



À LA DÉCOUVERTE DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
Guyane française et vous fait
découvrir Cayenne,
votre nouveau lieu de vie.

BIENVENUE **À**

CAYENNE ET EN GUYANE



CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org





L'ARRIVÉE À CAYENNE /

♦ L'accueil à l'Université de Guyane

À l'Université de Guyane, université à taille humaine, votre interlocuteur principal est le Service des Relations Internationales, au sein de la Direction de la Scolarité, de la Recherche et de la Vie Étudiantes (DSRVE).

Le Service de la Scolarité assure de son côté la gestion administrative de votre formation, de votre entrée à l'université jusqu'à l'obtention de votre diplôme.

Adresse : Université de Guyane, Campus de Troubiran, Bureau des Relations Internationales, bâtiment D, 1^{er} étage, 2091, route Baduel, 97300 Cayenne.

Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Contact : 05 94 29 79 01 ou international@univ-guyane.fr

En Guyane, un IUT (Institut Universitaire de Technologie) est implanté à Kourou.

Adresse et contact : Campus de Bois Chaudat, 97310 Kourou, 05 94 32 80 00

Pour en savoir plus, consultez :

- les pages consacrées aux inscriptions (par profil) sur le site de l'Université de Guyane :

<https://www.univ-guyane.fr> > Étudiant (en haut à gauche) > Scolarités > Inscriptions.

- le Guide étudiant à télécharger :

<https://www.univ-guyane.fr> >

Étudiants > Guides > Guide étudiant.

- la page Facebook de l'Université :

<https://www.facebook.com/univguyane/>



♦ L'accueil des chercheurs et doctorants

À l'Université de Guyane, les chercheurs et les doctorants doivent également s'adresser au Bureau des Relations Internationales (voir plus haut).

♦ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



LE LOGEMENT EN GUYANE /

À Cayenne et en Guyane, il existe des solutions pour trouver un logement : le parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, les résidences privées, le logement chez l'habitant. L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant votre départ.

• L'ADIL (Agence Départementale d'Information Logement) de la Guyane donne des conseils en matière de logement pour les jeunes :

<https://www.adil973.org> > Votre question > Mon logement, profil Locataire > (colonne de droite) : Jeunes - trouvez votre logement.

• Le Centre Régional d'Information Jeunesse de Guyane-Cayenne peut aussi vous aider dans votre recherche.

Contact : 05 94 29 64 50.

QUELQUES CONSEILS

♦ Se loger pour quelques jours

• Pour tous types de résidence de courte durée, utilisez le moteur de recherche du site du Comité du Tourisme de la Guyane :

<https://www.guyane-amazonie.fr> > Votre séjour > Se loger.

♦ Se loger pour une longue période

• Les logements étudiants du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires) Antilles et Guyane.

Adresse : Cité universitaire de Baduel, 97000 Cayenne.

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h à 12h.

Contact : 05 94 37 85 00.

Site : <http://www.crous-antillesguyane.fr/>

Site *Trouver un logement* :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

C'est le CROUS qui assure aussi sur votre campus tous les services de restauration à prix réduits (restaurant universitaire, cafétéria).

• Les plateformes de logements privés

Des offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont disponibles à Cayenne et en Guyane.

Consultez par exemple les **sites spécialisés** :

- <https://www.cap-logement-etudiant.com>

- <https://www.immojeune.com>

N'oubliez pas aussi de consulter les sites reprenant les annonces des **agences immobilières locales**, comme par exemple : <https://www.97immo.com>

• Il existe aussi **un site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org > S'organiser > Logement.

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 08 10 29 29 29 ou www.caf.fr

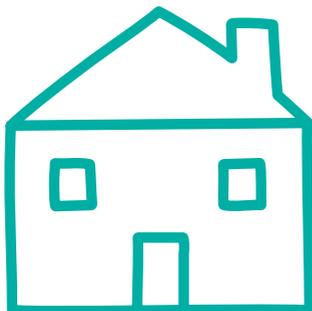
◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

À l'Université de Guyane, un Relais Handicap accueille et accompagne les étudiants en situation de handicap.

Contact : 05 94 29 50 59 ou relaishandicap@univ-guyane.fr



LES DÉPLACEMENTS EN GUYANE



Pour se rendre en Guyane, selon votre destination de départ (Amériques, Europe), vous pouvez arriver directement en avion à l'aéroport international de Cayenne Félix-Éboué, situé à 17 kilomètres de Cayenne (pas de navette de bus pour rejoindre le centre-ville) : <http://www.guyane.cci.fr> > Aéroport Félix-Eboué.



À Cayenne et dans sa périphérie, vous pouvez emprunter les bus du réseau **Agglo'bus**, qui propose 7 lignes urbaines desservant les différents quartiers et 6 lignes de bus péri-urbaines : <http://odm973.com/cacl4/>

Une **Carte Jeune** permet de voyager à tarif réduit sur les lignes urbaines.



Pour des trajets plus lointains, vous pouvez emprunter les taxis collectifs ou même les pirogues-taxis sur le Maroni (à la frontière avec le Suriname) et sur l'Oyapock (à la frontière avec le Brésil).

Plus d'information sur le site du Comité du Tourisme de Guyane : <https://www.guyane-amazonie.fr> > Votre séjour > Transports.



Pour le co-voiturage, consultez par exemple le site collaboratif local, **BLADA** : <https://www.blada.com> > Boîte-aux-lettres > Covoiturage.



Pour être plus autonome, vous pouvez louer un vélo sur le site associatif et participatif **La Kaz à Vélo** : <https://la-kaz-a-velo.fr/>



Pour les locations de voitures (souvent utiles en Guyane), consulter les offres sur le site du Comité du Tourisme : <https://www.guyane-amazonie.fr>



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquittement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Plus d'informations et cas particuliers sur : <https://www.campusfrance.org> > S'organiser > CVEC.

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

◆ Se renseigner

• Pour les étudiants de l'Université de Guyane, s'adresser au Bureau des Relations Internationales qui est votre interlocuteur privilégié.

Adresse : Université de Guyane, Campus de Troubiran, Bureau des Relations Internationales, bâtiment D, 1^{er} étage, 2091, route Baduel, 97300 Cayenne.

Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Contact : 05 94 29 79 01 ou international@univ-guyane.fr

• À la Préfecture de la Guyane, située à Cayenne, qui gère toutes les démarches concernant les étrangers.

Adresse : rue Fiedmond, 97300 Cayenne.

Accueil (renseignements) : du lundi au vendredi, de 7h30 à 12h30.

Contact : accueil téléphonique pour le service des étrangers, le lundi et le jeudi seulement, de 14h30 à 16h30, via le standard : 05 94 39 45 00.

Site à consulter : <http://www.guyane.gouv.fr> >

Démarches administratives > Étrangers en France.

• Pour en savoir plus sur les droits et obligations : www.service-public.fr > Etranger > Titre de séjour et document de circulation

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dans les trois mois qui suivent le jour de votre arrivée, sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa « mineur scolarisé » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue, selon le lieu d'accueil, à la Préfecture ou auprès du service des Relations internationales de votre établissement.

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour, la demande doit se faire dans les deux mois qui précèdent l'expiration de votre titre.



LA VIE PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner sur place plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, en ligne ou dans une des 10 agences bancaires qui sont implantées à Cayenne.

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : <https://www.service-public.fr> > Argent > Comptes bancaires (droit au compte).

SE SOIGNER

Connectez-vous au site

<https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Se soigner, en France métropolitaine comme dans la Collectivité territoriale de Guyane, est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé.

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas de l'Université de Guyane qui dispose d'un Service de médecine préventive (SUMPPS) sur le campus de Troubiran :

<https://www.univ-guyane.fr> > Campus > Santé.

Contact : 05 94 29 50 75.

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Il est aussi possible de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque, d'une mutuelle ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.



APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir !

Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecolesdete.campusfrance.org>
- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Plusieurs adresses :

• La Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Insertion professionnelle (DOSIP) de l'Université de Guyane propose :

- une aide pour trouver des stages grâce au Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) qui diffuse également des petites annonces.

Adresse et contact : BAIP, bâtiment G (vie étudiante), Campus de Troubiran, 05 94 29 50 57 ou baip@univ-guyane.fr

- des offres d'emplois internes à l'université (accueil des étudiants, promotions de l'offre de formation, assistance et accompagnement des étudiants handicapés, aide à l'insertion professionnelle).

Pour candidater : dosip@univ-guyane.fr

• Le site Jobaviz du CROUS vous permet de trouver un job étudiant compatible avec vos études :

<https://www.jobaviz.fr/>



LES SORTIES À CAYENNE ET EN GUYANE /

PRATIQUER UN SPORT

Dans votre établissement, vous pouvez avoir accès aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

À l'Université de Guyane, le Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives (SUAPS) met en place et encadre les activités physiques et sportives pour l'ensemble des étudiants :

<https://www.univ-guyane.fr> > Campus > Sport.

La Ville de Cayenne propose de nombreux équipements et organise des événements sportifs : <http://www.ville-cayenne.fr> > Cadre de vie > Sport.

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus, renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ou consultez les sites : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

À l'Université de Guyane, des associations étudiantes participent au dynamisme de la vie du campus : <https://www.univ-guyane.fr> > Campus > Bureau de la vie étudiante

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Cinémas, concerts, théâtres, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps.

Pour en savoir plus, consulter le site de la Ville de Cayenne : <http://www.ville-cayenne.fr/> ou celui du Comité du Tourisme Guyane-Amazone : <https://www.guyane-amazone.fr/>

À l'Université de Guyane, le Pôle culture contribue à la formation artistique et à la diffusion de la culture auprès des étudiants, en organisant de nombreuses activités et des événements :

<https://www.univ-guyane.fr> > Campus > Action culturelle.

Pour se distraire ou se cultiver à Cayenne et en Guyane, on trouve :

- 4 grands cinémas en Guyane, avec des salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), et une salle d'Art et d'Essai au cinéma L'Eldorado :

<https://eldoradoguyane.jimdo.com/>

- 6 musées dont un établissement à caractère scientifique, le Musée territorial Alexandre-Franconie, l'une des plus anciennes institutions culturelles de Cayenne (entrée libre et gratuite) :

<https://www.guyane-amazone.fr> > Activités de loisir

- une dizaine de salles de spectacle en Guyane, dont les salles des Trois Fleuves, Établissement Public de Coopération Culturelle des Arts Vivants de Guyane :

<https://www.troisfleuves.fr/>

- une dizaine de librairies, dont la librairie Lettres d'Amazonie, librairie générale et spécialisée.

- de nombreuses bibliothèques : municipales (avec des livres en libre-service), départementale et régionale, ainsi que la Bibliothèque Universitaire de l'Université de Guyane : <https://www.univ-guyane.fr> > Campus > Bibliothèque.

En Guyane, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consultez **France-Guyane, le journal quotidien de la région**, disponible sur internet : <https://www.franceguyane.fr/>

Pour vous informer sur les sorties possibles, vous pouvez aussi voir l'agenda du site du Comité du Tourisme : <https://www.guyane-amazone.fr> > Votre séjour > A voir, à faire > Agenda.

LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

En Guyane, la ville de Saint-Laurent du Maroni a été labellisée Ville d'art et d'histoire en 2005.

- Le centre ancien de Cayenne avec le fort Cépérou et la place des Palmistes, lieu de promenade.
 - La Maison Félix Éboué à Cayenne, d'architecture traditionnelle créole, musée en hommage au gouverneur Félix Éboué qui fut l'un des grands résistants de la France d'Outre-mer dans la deuxième guerre mondiale.
 - Le Quartier officiel de Saint-Laurent du Maroni, le long des berges du fleuve, avec les vestiges d'un baigne célèbre, le camp de la Transportation.
 - Les Îles du Salut, au large de Kourou, avec les anciens baignes ouverts au public.
 - Le Centre Spatial Guyanais à Kourou, pour visiter le musée de l'Espace et assister à un lancement de fusée. Inscriptions gratuites : <http://www.cnes-csg.fr/web/CNES-CSG-fr/9821> > en bas de page gauche : Rendez-nous visite.
 - Le Parc amazonien de Guyane, au sud du territoire, parc national français au cœur de l'Amazonie, la plus grande aire protégée de l'Union européenne : <http://www.parc-amazonien-guyane.fr/fr>
 - Le zoo de Guyane à Macouria, espèces uniques en Guyane et dans le monde, avec plus de 450 animaux, soit plus de 75 espèces différentes : <https://www.zoodeguyane.com/>
 - Les plages de Remire-Montjoly, cocotiers et sable fin !
- Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site du Comité du Tourisme Guyane-Amazone : <https://www.guyane-amazone.fr/>



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

JANVIER-FÉVRIER

• Le carnaval de Cayenne, le plus long carnaval du monde, événement phare avec tous les week-ends, pendant deux mois, musique, défilés, parades nocturnes et bals masqués.

MARS

• Le Marathon de l'Espace, course pédestre ouverte à tous, entre la ville de Kourou et la base de lancement d'Ariane.

AVRIL

• La fête du Ramboutan (fruit rouge de la famille du litchi) à Cacao, marché et fête traditionnelle.

MAI

• La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement musées et autres lieux de culture en Guyane.

JUIN

• Fête de la musique, de la musique partout dans les villes (concerts gratuits).
• Jour anniversaire en Guyane de l'abolition de l'Esclavage (le 10 juin), nombreuses manifestations festives dans tout le pays : théâtre, danse, musique, conférences...

JUILLET-AOÛT

• Nuit du Sanpula à Awala-Yalimapo (juillet), chants et danses autour du tambour des amérindiens Kali'na, le sanpula.
• Journées des Peuples autochtones (août), trois jours pour promouvoir la culture des peuples premiers (Amérindiens) en Guyane.

• Camp La nuit tombe, visites nocturnes (tout l'été) à la lumière des bougies et des lampes torches du Camp de la Transportation (ancien baigne) à Saint-Laurent du Maroni.

SEPTEMBRE

• Les Journées européennes du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement, partout sur le territoire.

OCTOBRE

• Fête de Cayenne, nombreuses manifestations durant tout le mois d'octobre : concerts, folklore guyanais et Kayenn Jazz Festival, important événement culturel et musical.

NOVEMBRE

• **La Fête de la science**, un temps fort en Guyane qui réunit de nombreux acteurs du territoire : université, organismes de recherche, associations, entreprises innovantes, acteurs culturels...

DÉCEMBRE

• Les jeux Kali'na sur la plage d'Awala Yalimapo, fête et compétitions sportives.



**ÉCHANGER
& PARTAGER**



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



LES CHOSES À SAVOIR

LA GUYANE,

SITUÉE EN AMÉRIQUE DU SUD, Collectivité territoriale de la République française, l'une des régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne, le plus vaste territoire français d'outre-mer

LA GUYANE :

300 000 habitants

RÉGION LA PLUS JEUNE DE FRANCE

CAYENNE :

58 000 habitants

CAPITALE DE LA GUYANE FRANÇAISE

UNIVERSITÉ DE GUYANE, UNIVERSITÉ PLURIDISCIPLINAIRE :

- **4 200** étudiants dont 20% d'étudiants internationaux,
- 1 École doctorale,
- 6 unités de recherche,
- 1 laboratoire d'excellence



L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernent tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org